

Formulaire de demande de prêt d'œuvre(s) année 2026-2027

N'hésitez pas à contacter les enseignantes missionnées bien en amont pour vous aider dans l'élaboration de vos projets pédagogiques

Formulaire de quatre pages à envoyer impérativement avant une des trois périodes de validation :

- 1^{er} période de validation : le 1^{er} février 2026 : cinq validations
- 2^e période de validation : le 1^{er} avril 2026 : cinq validations
- 3^e période de validation : le 1^{er} juin 2026 : cinq validations

Le calendrier d'entrée/sortie des œuvres du Frac est complexe et demande une organisation rigoureuse. La présente demande de prêt engage donc l'établissement et ne pourra être sujette à modifications.

Une fois complété, merci d'envoyer ce formulaire **et le projet pédagogique détaillé** à l'adresse suivante accompagné de la signature et du cachet du chef d'établissement se portant garant du bon fonctionnement de l'ensemble du projet :

Dossier à envoyer par voie postale **et** par mail aux enseignantes missionnées du Frac :

Carole Darcy & Émilie Valente

Frac Grand Large — Hauts-de-France

503, avenue des Bancs de Flandres

59140 Dunkerque

carole.darcy@ac-lille.fr

emilie.valente@ac-lille.fr

Établissement :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone : Mail :

CHEF D'ÉTABLISSEMENT :

Nom : Prénom :

Nom de l'adjoint du chef d'établissement :

Nom du gestionnaire :

ENSEIGNANT RESPONSABLE DE LA PARTIE PÉDAGOGIQUE DU PROJET :

Nom : Prénom :

Discipline enseignée :

Mail :

Numéro de téléphone portable personnel (ceci permet d'échanger rapidement par SMS si le dossier pose problème) :

Pour l'année 2026-2027, il y aura quinze projets sélectionnés

Le projet pédagogique doit inclure toutes les classes de l'établissement scolaire.

Nombre de classes de votre établissement scolaire :

Nombre d'élèves de votre établissement scolaire :

Critères de sélection prioritaires

Pour chaque case ci-dessous, merci de bien vouloir cocher OUI ou NON

Les établissements suivants seront prioritaires, néanmoins, tous les établissements de l'Académie peuvent envoyer un dossier qui sera aussi examiné avec soin pour ses qualités pédagogiques :

- REP et REP +
 - Établissement rural / Nombre de kilomètres séparant votre établissement d'une commune de plus de 15000 habitants : Nom de la commune de plus de 15000 habitants la plus proche de votre établissement scolaire :
 - Lycée professionnel
 - École présentant un projet complet pour toutes ses classes.
 - Première demande de prêt au Frac dans le cadre du dispositif EAO.

Les dossiers pédagogiques suivants seront prioritaires :

 - Équipe pluridisciplinaire d'au moins quatre disciplines / noms des disciplines concernées :
1/..... 2/.....
3 /..... 4/.....
 - Projet ambitieux avec les écoles du secteur / nombre d'écoles : Nombre de classes :
 - Projet ambitieux avec les élèves de SEGPA / nombre de classes
 - Mise en place de projets adaptés aux élèves bénéficiant du dispositif ULIS / nombre d'élèves

Aussi, une attention toute particulière sera portée lors de la sélection des dossiers pour que la répartition géographique des projets dans le Nord et le Pas-de-Calais soit équitable.

Merci de joindre à ce dossier **un dossier pédagogique** détaillant les différents axes pédagogiques développés (le contenu, les problématiques soulevées, les propositions pédagogiques concrètes et précises par niveaux menées avec les élèves autour de l'accueil de ces œuvres, les projets interdisciplinaires, etc.)



Calendrier de sélection

Pour les quinze projets sélectionnés, il y a trois périodes de validation.

- 1^e période de validation : **le 1^{er} février 2026** : cinq validations
 - 2^e période de validation : **le 1^{er} avril 2026** : cinq validations
 - 3^e période de validation : **le 1^{er} juin 2026** : cinq validations

Conditions d'accueil de l'œuvre :

Coller une photo présentant le lieu d'accueil des œuvres.

Réaliser un rapide plan schématique de la salle d'accueil **avec les dimensions des murs d'exposition**.

Plan schématique du lieu d'accueil des œuvres :

(merci de faire figurer l'emplacement prévu pour les œuvres empruntées ; merci de faire figurer l'emplacement des radiateurs, les œuvres ne doivent pas se trouver à proximité immédiate de sources de chaleur ou directement face à une fenêtre).

Coller une photo de la salle

■ À quel étage se situe le lieu d' exposition ?

■ Si le lieu d' exposition est à l' étage, y-a-t-il un ascenseur ? oui non

■ Définir les accès depuis l' extérieur (taille des portes d' accès)

■ Quel est le mode de chauffage de la salle ?

■ Est-il possible de percer les murs de votre lieu d' exposition ? oui non

■ Quelle est la nature des cloisons qui vont recevoir les pièces de la collection ?

■ Les murs de votre lieu d' exposition sont-ils assez solides pour recevoir ces pièces ?

CALENDRIER / Périodes des prêts : de novembre à décembre 2026 et de février à mai 2027

Les œuvres ne peuvent être prêtées au mois de Janvier 2026

IL EST IMPÉRATIF DE CHOISIR UNE ŒUVRE ET UN OBJET DESIGN

parmi la sélection 2026-2027 proposée par le Frac

ŒUVRE

Nom de l'artiste :

Titre :

Valeur d'assurance :

N° d'inventaire :

OBJET DESIGN

Nom de l'artiste :

Titre :

Valeur d'assurance :

N° d'inventaire :

VALEUR D'ASSURANCE TOTALE :

■ Nombre de kilomètres séparant l'établissement scolaire emprunteur du Frac :

.....

■ Date choisie par l'établissement scolaire à laquelle s'effectue le transport aller des œuvres et l'accrochage par la Régie du Frac :

.....

■ Date choisie par l'établissement scolaire à laquelle s'effectue le décrochage et le transport retour des œuvres par la Régie du Frac :

.....

■ Un agent technique ET l'enseignant porteur de projet doivent être présents lors de l'accrochage et du décrochage des œuvres pour aider la Régie du Frac.

Nom de l'agent présent lors de l'accrochage et du décrochage :

Nom de l'enseignant porteur de projet présent lors de l'accrochage et du décrochage :

■ Si le projet d'exposition est accepté, l'établissement scolaire s'engage à payer une participation financière d'un montant de **800 €**. Le paiement peut se faire par virement bancaire ; les chefs d'établissement peuvent aussi mobiliser la part collective du Pass Culture. Cette somme permet au Frac de participer au financement de l'ensemble des frais inhérents : le transport des œuvres, l'installation, et une médiation sur le travail de régie des œuvres.

Pris connaissance des pages 1 à 4,
à le

Nom, signature et cachet du chef d'établissement acceptant le projet et ayant pris connaissance des visuels correspondant aux œuvres choisies :

■ Date d'ouverture au public de l'exposition (doit être postérieure à la date d'accrochage) :

■ Date de fermeture au public de l'exposition (doit être antérieure à la date de décrochage) :

■ Vernissage (aux frais de l'établissement scolaire) : date : heure :

Aucun dossier ne sera accepté en l'absence de la date et de l'heure de vernissage